

Check-list : étapes et points d'attention pour la facilitation du volontariat des demandeurs d'asile

Attention, il ne s'agit ici que de suggérer des étapes. Toutes ne sont pas toujours nécessaires.

Informer

Informer les demandeurs d'asile sur le volontariat.

- ⇒ Penser le canal d'info : médias sociaux, séances d'info/discussion/partage d'expérience, la ou les langues, le peer to peer
- ⇒ Penser l'espace : la permanence emploi, le cours de français, l'évaluation des besoins avec le référent du centre, les espaces citoyens, des entretiens avec un médiateur, ... des espaces dans lesquels le demandeur d'asile peut prendre une place d'acteur, en confiance
- ⇒ Penser le temps : prendre en compte la chronologie de la vie en centre : le temps y est très structuré mais s'allonge, se rétrécit et s'accélère au fur et à mesure de la procédure.
- ⇒ Contenu : partir des personnes et de leur expérience – aller à l'essentiel, en restant concret : c'est quoi le volontariat ? Quels en sont les bénéfices ? (directs, concrets : se faire des amis, des expériences, pratiquer la langue, ...). Le volontariat, ce n'est pas : un travail, une manière d'obtenir des papiers ou de gagner de l'argent.

Informer les associations

- ⇒ Communiquer positivement
- ⇒ Partir de leurs intérêts et engagements (cfr [approche et intérêt des associations](#))

Amorcer

Des entretiens avec le candidat bénévole

- ⇒ Identifier le pourquoi, le quoi, les moyens, la disponibilité, la motivation, les envies.
- ⇒ Identifier les « attentes problématiques » : gagner de l'argent (si c'est l'unique objectif, ça peut poser problème), obtenir un certificat ou des papiers, trouver un travail (replacer le cadre pour ne pas décevoir : c'est une expérience, ce n'est pas un job et cela ne mènera pas forcément à un job).
- ⇒ Identifier les compétences/savoirs/savoir-être/savoirs-faire au sens large.
- ⇒ Savoir refuser si les attentes ne pourront pas être rencontrées dans le volontariat
NB : Il est parfois intéressant de faire appel à un médiateur ou un interprète pour être au plus près de l'écoute des besoins, et proposer quelque chose d'adapté que ce soit ou non du volontariat.

Trouver des associations preneuses

- ⇒ Répondre à des offres sans focaliser sur le statut ([site PFV](#), [guide social](#), [altervie](#), [Steunpunt Brussels](#))
- ⇒ Partir des envies du demandeur d'asile pour constituer un listing d'associations ou institutions
- ⇒ Partir de l'offre associative locale sans oublier les autorités communales ou provinciales. S'inspirer de la liste des 10 secteurs du volontariat pour n'oublier aucune possibilité. [Consulter les conseils d'approche élaborés par le réseau. 3ème partie :](#)
- ⇒ Passer par une [bourse volontariat ou une permanence volontariat locale](#)
- ⇒ Passer par une [association-facilitatrice](#)

Matcher

- Tenir compte de ce que les personnes aiment ou n'aiment pas faire, ou éventuellement ne peuvent pas faire, des besoins qu'elles expriment.
- Temporiser entre les attentes élevées et très précises et le "ok pour tout" du moment que ça bouge
- Penser l'empowerment
- Ne pas oublier que le matching parfait est rare, mais chercher pour aller au plus proche.

Préparer

Le demandeur d'asile :

- ⇒ Infos sur le volontariat, droit de dire non, de s'arrêter, importance de communiquer sur absences, retards, difficultés.
- ⇒ Identifier ses objectifs concrets : des personnes à rencontrer, un logiciel à apprendre, la rencontre de certains profils professionnels, ... pour en parler avec l'association.

L'association :

- ⇒ S'assurer qu'elle a les connaissances de base sur les impératifs de la vie en centre et de la procédure d'asile
- ⇒ [S'assurer qu'elle a le droit de prendre des volontaires \(pas de but de lucre\)](#)
- ⇒ Comprendre comment elle prévoit ou envisage l'accueil et l'accompagnement de ses volontaires
- ⇒ Si nécessaire proposer des outils existants (formation interculturelité – infos procédures, outils Volonterre d'asile, ...)
- ⇒ Envisager les aspects pratiques qui peuvent être sources de malentendus : difficultés de moyens et de transports, formes de salutations, approches du genre, ...

NB : il est important de laisser un maximum d'autonomie au demandeur d'asile, y compris dans les premiers contacts avec l'association.

Il est très important lors de ces premiers contacts de favoriser une communication claire sur leurs attentes respectives, sur les conditions du bénévolat (défraiement, activités, ...)

Formaliser

Ne rien formaliser favorise la spontanéité... mais certains aspects légaux doivent être assurés à minima : informations sur le statut, les assurances, le défraiement, l'éventuelle tenue au secret professionnel ou au devoir de discrétion ; couverture RC ; plafonds de défraiement. Cfr décryptage de la loi volontariat de 2005 sur le [site PFV](#)

Certaines associations prévoient une convention pour formaliser l'engagement réciproque. Donner une attention particulière aux problèmes de transport et aux éventuels repas si la personne passe une journée complète sur place. Vous pouvez aussi leur en proposer une vous-même. Le PFV propose un [modèle](#).

Suivre

Quelques coups de fil à l'association dans les premiers temps

Moment d'évaluation avec le demandeur d'asile

Sessions de partages d'expérience

Formulaire d'évaluation

Quid en cas d'échec ? Attention à partager les responsabilités, à réorienter, à aider et informer

Quid en cas de déménagement du demandeur d'asile : quel suivi, quels relais ?

[Quid en cas de fin de procédure ?](#) On continue ou on arrête ?

Quid après l'expérience pour éviter le retour à zéro ?